

## **Comment faire un don lors d'évènements particuliers tel décès, mariage ou baptême**

Lors de grands évènements de la vie, certaines personnes souhaitent favoriser des institutions sociales.

C'est ainsi que certaines familles en deuil inscrivent dans l'annonce mortuaire: "en lieu et place de fleurs, un don peut être versé à la fondation Les Buissonnets, CCP 17-5881-4, 1707 Fribourg".

D'autres personnes, lors de leurs mariages ou à l'occasion d'une naissance, écrivent à leurs parents et amis: "vous nous feriez grand plaisir si, à la place d'un cadeau, vous faisiez un don à la fondation Les Buissonnets, CCP 17-5881-4, 1707 Fribourg".

Dans de tels cas, chaque donateur est personnellement remercié et nous transmettons à la famille concernée la liste des donateurs et des versements reçus.